



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt deux

Le : 17 Octobre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET
date de la convocation du Conseil Municipal : 04/10/2022

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT —
MICHEL BAUVY — CHARLENE CAZAU — FREDERIC DUJARDIN — JEAN-PIERRE
ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — ~~GILLES BALDAN~~
~~JEREMY BANOS~~ — ~~MAGALI CAMINADE~~ — DOMINIQUE DECUPPER — ~~VALERIE~~
~~DELBOS GREGOIRE~~ — ~~LOÏC HERVOCHE~~ — ~~ORLANE LIRIA~~ — ~~MARINE MAZZACATO~~ —
~~MICHELE MICHALSKI~~ — ~~AUDREY MORET~~ — ~~PAOLA NERIA~~ — ~~RAOUL ROUDET~~ —
JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

ABSENTS : MME CAMINADE - MME NERIA - MME DELBOS-GREGOIRE -
M. HERVOCHE

PROCURATIONS :

M. BALDAN AYANT DONNE POUVOIR A M. ANTONIOLI

MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A MME CAZAU

MME MAZZACATO AYANT DONNE POUVOIR A MME ANZELIN

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

Monsieur Jérémie BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
**Désignation des
élus délégués
auprès de la
SEM 47**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à la décision en date du 4 juillet 2022, désignant la SEM 47 en qualité d'aménageur du quartier résidentiel de « Caillaou – Grangéa – Laboulbène » dans le cadre de la concession d'aménagement, il convient de désigner deux membres titulaires et deux suppléants du Comité d'Attribution des marchés travaux dudit quartier résidentiel.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

.../...

AR Prefecture

047-214700692-20221017-D2022171001-DE
Reçu le 21/10/2022

- de désigner les membres titulaires et suppléants du Comité d'Attribution des marchés au sein de la SEM 47 :

Titulaires :

- Pascal de SERMET
- Charlène CAZAU

Suppléants :

- Claude DULIN
- Michel BAUVY

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 17 octobre 2022

Le Maire

Pascal de SERMET

